



RAPPORT ANNUEL 2013

CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2013

**CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY**

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1
conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

LE 8 AVRIL 2014

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	Erreur ! Signet non défini.
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier	4
2.2.	Conseil de quartier de Sillery	4
2.3.	Membres	4
2.4.	Limites du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
3.1.	Assemblées	6
4.	DEMANDES D'OPINION	7
5.	LES COMITÉS	12
5.1.	L'aménagement du territoire et le plan d'action 2013-2014 et plan directeur de quartier.....	12
5.2.	Circulation et déplacements	13
5.3.	Parcs et Loisirs	13
5.4.	Histoire et patrimoine	14
5.4.1	Site patrimonial de Sillery	14
5.4.2	Parc des Grand-Domains de Sillery.....	15
5.4.3	CQ4SP	15
5.4.4	Caractérisation du chemin Saint-Louis.....	16
5.4.5	Aménagement de la promenade Samuel-De Champlain, phase III	16
5.4.6	Devoir de mémoire	17
5.4.7	Étude de requalification du secteur Belvédès/René-Lévesque.....	17
5.4.8	Les intouchables	17
5.4.9	Espace St-Michael	17
5.5.	Promotion et coopération	17
5.6.	Environnement	19
5.7.	Activités.....	20
5.7.1	10 ^e anniversaire (2004-2014) du Conseil de quartier de Sillery.....	20
5.7.2	50 ^e anniversaire (1964-2014) du site patrimonial de Sillery	21
6.	REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER.....	21
7.	PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS	28

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères citoyennes, chers citoyens du quartier de Sillery,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre 9^e rapport annuel depuis la création du Conseil de quartier de Sillery (CQS) en décembre 2004. C'est ainsi que nous soulignons notre 10^e anniversaire. Pour faire un peu d'histoire, Mesdames Andrée Pelletier et Marina Giroux-Potvin ainsi que Monsieur Paul-Étienne Sirois avaient fait du porte-à-porte, à l'automne 2004, afin de recueillir des signatures pour la formation du conseil de quartier. Madame Micheline Patenaude, fervente défenseure du Renouveau municipal de Québec (RMQ) était porteur de ce dossier.

Le conseil de quartier est formé de citoyennes et citoyens élus et bénévoles qui ont à cœur les préoccupations de leur quartier et l'amélioration continue de leur environnement. C'est pourquoi, tout au long de l'année, les administratrices et les administrateurs ont écouté les préoccupations présentées par les résidents, ont suggéré des actions à prendre, se sont informés auprès de divers organismes et ont entendu des personnes ressources.

Cette année, sept (7) comités ont été au cœur des discussions.

Le comité *Aménagement du territoire*, anciennement nommé *Urbanisme et plan directeur*, s'est concentré sur quatre (4) grands objectifs.

Nous avons gardé l'œil ouvert sur les enjeux présents et à venir en matière d'urbanisme. Notre équipe de travail était constamment à l'affût des demandes relatives aux dérogations mineures. Nous avons aussi participé à toutes les rencontres concernant la réglementation d'urbanisme de l'Arrondissement, plus précisément celle modifiant les normes ou les usages de plusieurs zones situées dans le quartier.

Quant au comité *Circulation et déplacement*, le quartier de Saint-Yves demeure un secteur chaud, de même que le dossier d'autobus du parcours 16 qui ne satisfait aucunement les usagers du bas et du haut Sillery. Ce dossier est toujours en observation.

Le comité *Parcs et loisirs*, s'est efforcé de maintenir l'offre des services en loisirs tout en poursuivant notre vigilance en ce qui concerne le parc du Buisson et les travaux d'entretien et de rénovation du chalet de services.

Pour le conseil de quartier, le comité *Promotion et coopération*, jadis connu sous le vocable *Information et participation citoyenne*, a toujours la tâche de contribuer au dialogue entre les citoyens, les élus et les fonctionnaires de la Ville de façon à rendre la consultation réelle et plus constructive. Le conseil s'est en outre doté d'une carte de visite.

Nous allons toujours de l'avant pour la protection et la conservation du *Site patrimonial de Sillery* qui célébrera ses 50 ans (1964-2014) de constitution cette année. Ainsi le comité *Histoire et patrimoine* travaille à la signalisation touristique du chemin Saint-Louis comme axe patrimonial du *Chemin du Roy* avec la participation des autres conseils de quartier limitrophes. Nous attendons toujours l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis promise depuis deux ans.

Dans le cadre du *Plan de conservation du site patrimonial de Sillery*, un mémoire a été déposé en mars 2013 auprès du *Conseil du patrimoine culturel du Québec* et a été présenté en consultation publique au Montmartre canadien.

Le comité *Environnement*, avec *Québec-Arbres*, rayonne maintenant à travers tout l'Arrondissement et la Ville à la suite de la présentation de plusieurs conférences de presse et, bien sûr, grâce à la qualité des membres actifs qui travaillent d'arrache-pied à la conservation du *Site patrimonial de Sillery*. En juin 2013, un autre mémoire a été déposé pour la tenue des séances de consultation du BAPE pour l'aménagement de la phase III de la promenade de Samuel-De Champlain.

Nous avons réalisé, en septembre dernier, notre première participation aux Journées de la culture, une initiative de votre conseil de quartier et du comité *Activités*. De plus, ce comité est très engagé dans la préparation de notre 10^e anniversaire (2004-2014) d'existence et dans la préparation du 50^e anniversaire de l'*Arrondissement historique de Sillery* devenu le *Site patrimonial de Sillery*.

Les rencontres des présidents et présidentes des conseils de quartier de l'arrondissement nous permettent de partager nos enjeux communs. C'est ainsi que nous avons invité, en février dernier, Monsieur Alexandre Turgeon de *Vivre en ville* pour une présentation. Cette rencontre a été très appréciée par les participants.

Comme vous pouvez le constater, ce rapport annuel présente le conseil de quartier et ses membres ainsi que son fonctionnement, les consultations publiques et la présentation des différents comités du conseil de quartier. Viennent ensuite, les représentations des citoyens et citoyennes et les états financiers.

Trois (3) personnes talentueuses nous quittent. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouveau défi. Nous remercions chaleureusement Madame Julie Lacroix et Messieurs Frédéric Paul et Gaston St-Laurent. Nous avons une pensée spéciale pour Madame Madeleine Lemieux décédée l'an dernier.

Un remerciement sincère à notre ancienne conseillère municipale, Madame Francine Lortie. Nous sommes heureux de retrouver notre conseiller, Monsieur Paul Shoiry, qui est à l'œuvre depuis son nouveau mandat de novembre. Nous lui offrons notre appui, comme nous l'avons fait avec Madame Francine Lortie, afin que les efforts de chacun puissent contribuer à ce que la prospérité de notre quartier continue de se traduire par une augmentation du niveau de vie et une amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Notre quartier, il faut y voir tous ensemble!



Christiane Trudel, présidente
Conseil de quartier de Sillery

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le Conseil de quartier de Sillery représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne Ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil de quartier. Le conseil a donc été créé en décembre 2004.

2.3. Membres

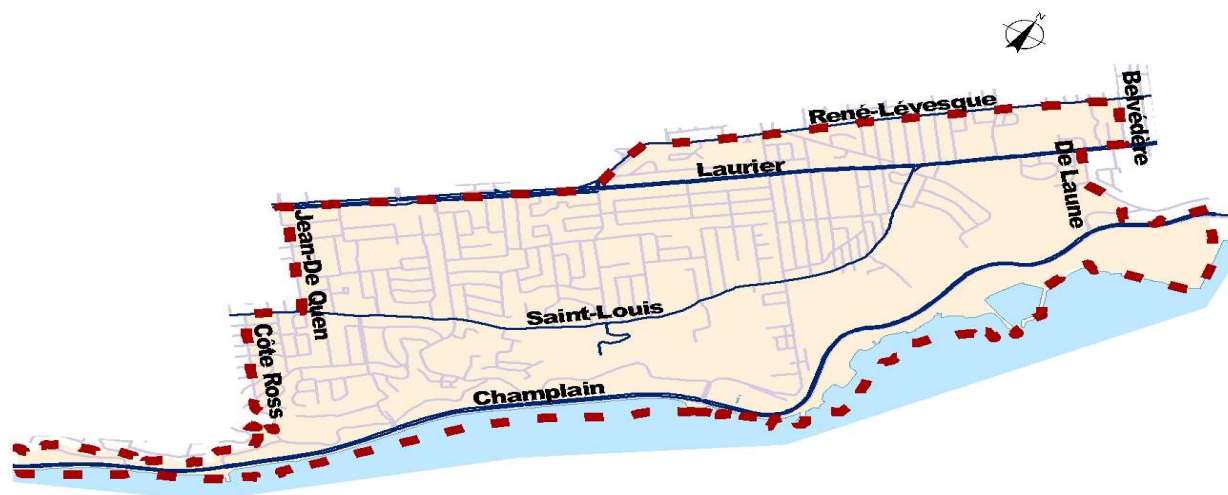
Le Conseil de quartier de Sillery est normalement composé de huit (8) administrateurs (quatre [4] hommes et quatre [4] femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du Conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 9 avril 2013, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue Chanoine-Morel. Les membres peuvent s'adjoindre trois (3) autres administrateurs cooptés, qui sont nommés par résolution du conseil d'administration. Quatre (4) des huit (8) postes disponibles seront mis en élection en 2014.

Composition du Conseil de quartier de Sillery	
Madame Christiane Trudel	Présidente
Monsieur Gaston St-Laurent	Secrétaire
Monsieur Frédéric Paul	Trésorier
Madame Julie Lacroix	Vice-présidente
Monsieur Jean Maheux	Administrateur
Madame Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice
Madame Madeleine Lemieux	Administratrice
Madame Vicki Plourde	Administratrice
Monsieur Luc Trépanier	Administrateur

Se joignent également aux assemblées publiques, la conseillère municipale du district, Madame Francine Lortie, ainsi que les conseillers en consultations publiques de la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Madame Valérie Drolet et Monsieur Alexandre Armstrong. Ces derniers s'assurent que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Ceux-ci n'ont toutefois aucun droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de Sillery sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2013, le Conseil de quartier de Sillery a tenu dix (10) assemblées ordinaires et cinq (5) rencontres sur les demandes d'opinion. Les assemblées publiques ont toutes eu lieu au centre communautaire Noël-Brulart.

Assemblées du Conseil de quartier de Sillery en 2010	
8 janvier, 19 h	11 juin, 19 h
12 février, 19 h	10 septembre, 19 h
12 mars, 19 h	8 octobre, 19 h
9 avril, 19 h (assemblée générale annuelle)	12 novembre, 19 h
14 mai, 19 h	10 décembre, 19 h

À chacune des assemblées, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du membre du conseil municipal, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/conseilsdequartier>)

Le Conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. DEMANDE D'OPINION

RÉSOLUTION : 13-CA-01

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 119

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 8 janvier 2013 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

15 citoyens étaient présents.

Objet de la demande d'opinion

Modifier la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour les zones touchées par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy, afin de la mettre en concordance avec le PPU, qui fait désormais partie intégrante du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec.

Recommandation du conseil de quartier

Considérant que :

- le conseil municipal a apporté des modifications à la version préliminaire du PPU qui répondent, du moins en partie, aux demandes faites par les citoyens lors des consultations publiques de novembre 2012;
- malgré les ajustements apportés, de nombreux résidants de l'îlot Lapointe demeurent insatisfaits du projet de règlement proposé et des modifications réglementaires qu'il apporte;
- les superficies minimales par lot exigées sur l'îlot Lapointe ne permettront pas le développement complet et en bloc de l'îlot, notamment dans sa portion est;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ (6 contre, 2 abstentions) de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge de ne pas adopter intégralement le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 119 », et de le moduler en tenant compte des demandes de modifications faites par les citoyens de l'îlot Lapointe.

RÉSOLUTION : 13-CA-16

Demande d'opinion au conseil de quartier et consultation publique sur le projet de modification intitulé « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31734Ha, R.C.A. 3V.Q. 133 » (Secteur au sud-ouest de la côte de Sillery, entre le chemin Saint-Louis et la rue Louis-A.-Bélisle)

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 14 mai 2013 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

22 citoyens étaient présents.

Objet de la demande d'opinion

Modifier la réglementation d'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour la zone 31734Ha, afin d'y diminuer la hauteur maximale permise de 12 à 10 m, d'augmenter la marge arrière minimale de 2,5 à 6,5 m et d'autoriser exclusivement les bâtiments de type unifamilial isolé.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31734Ha, R.C.A. 3V.Q. 133 ».

De plus, à la majorité (6 pour, 1 contre), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'ajouter une disposition au projet de règlement afin d'augmenter les marges latérales minimales à 2 m.

RÉSOLUTION : 13-CA-20

Demande d'opinion au conseil de quartier et consultation publique (L.A.U.) sur le règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31235Ha et 31236Mb et le Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatifs au territoire de l'ancienne Ville de Sillery, R.C.A.3V.Q. 135

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 11 juin 2013 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

125 citoyens étaient présents.

Objet de la demande d'opinion

Dans une nouvelle zone visant les terrains du stationnement municipal de l'avenue Maguire, de la caserne de pompiers #15 et de la bibliothèque Charles-H.-Blais, retirer le nombre maximal de logements pour un bâtiment isolé, interdire l'usage « C1 – services administratifs » et introduire une hauteur maximale de 14 m, dans le but de permettre la construction d'un édifice mixte avec du stationnement souterrain sur le terrain actuel du stationnement municipal sur l'avenue Maguire.

Recommandation du conseil de quartier

Considérant que :

- Le statu quo n'est pas acceptable et qu'il est souhaitable d'avoir un projet pour le terrain du stationnement municipal de l'avenue Maguire;
- Le projet proposé par la Ville de Québec ne règle pas le problème de stationnement de l'avenue Maguire;

à l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de ne pas adopter le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31235Ha et 31236Mb et le Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatifs au territoire de l'ancienne Ville de Sillery, R.C.A.3V.Q. 135 » et de créer un groupe de travail composé de citoyens, de commerçants et de représentants du conseil de quartier de Sillery, ayant pour objectif de trouver une solution qui soit acceptable pour tous.

RÉSOLUTION : 13-CA-22

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le changement de nom de la ruelle Maguire et des deux tronçons «orphelins» du chemin du Foulon

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 11 juin 2013 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

125 citoyens étaient présents.

Objet de la demande d'opinion

Renommer deux parties du chemin du Foulon, côté ouest. Une consultation publique en ligne a été faite afin de connaître l'opinion de la population sur les appellations proposées : rue de l'Anse-Victoria et l'impasse des Cageux ont été suggérées.

Le nom de ruelle Clément-T.-Dussault a été suggéré pour la ruelle Maguire.

Recommandation du conseil de quartier

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de proposer les nouvelles appellations suivantes pour les deux tronçons dits « orphelins » du chemin du Foulon :

- « Anse Victoria » pour le tronçon #1;
- « impasse des Cageux » pour tronçon #2;

et de proposer de nommer la ruelle reliant l'avenue Maguire à l'avenue Preston « ruelle Maguire » plutôt que « ruelle Clément-T. Dussault ».

RÉSOLUTION : 13-CA-28

Demande d'opinion au conseil de quartier et consultation publique (L.A.U.) sur le règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Sillery, **R.C.A.3V.Q. 143** (règlement omnibus visant à abaisser la densité dans certaines zones résidentielles : voir la documentation associée)

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 10 septembre 2013 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel

125 citoyens étaient présents.

Objet de la demande d'opinion

Revoir les normes d'implantation afin d'assurer une meilleure intégration d'éventuelles nouvelles constructions et ajouter l'article 895 à la grille de spécification, dans plusieurs zones du quartier de Sillery.

Recommandation du conseil de quartier

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à la majorité (6 pour, 1 contre) de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Sillery, R.C.A. 3V.Q. 143.

5. COMITÉS

5.1. L'aménagement du territoire et le plan d'action 2013-2014 (en lien avec le plan directeur du quartier de Sillery)

Le plan directeur pour le quartier de Sillery a été élaboré avec l'Arrondissement à partir de 2007, soumis à la consultation publique en 2010 et finalement adopté le 6 juillet 2011 par le comité exécutif de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Le mécanisme de suivi promis par la Ville de Québec pour assurer la réalisation des actions proposées a pris la forme de la nomination d'un responsable du suivi de la mise en œuvre des plans directeurs des sept (7) conseils de quartiers de l'Arrondissement. Pour une deuxième fois cette année, nous avons reçu, à la table du conseil de quartier, le coordonnateur du dossier, Monsieur Jean-Claude Lalonde, qui a déposé lors de la réunion du 8 octobre 2013, une version du plan directeur enrichie d'une inscription de commentaires précisant l'état des réalisations répertoriées en juin 2013. Un échange d'informations sur le bilan proposé et l'état réel des dossiers prioritaires a suivi. Il a été convenu que l'Arrondissement recevrait la version actualisée du plan d'action du conseil et assurerait une revue de l'avancement du plan directeur du quartier en 2014.

À la suite d'une réunion spéciale, le plan d'action 2013-2014 du CQS qui met de l'avant les objectifs privilégiés par le conseil a été préparé et transmis au conseiller.

L'orientation 5 visant à encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et à préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier est déclarée prioritaire. Le comité Histoire et patrimoine s'y consacrera. L'objectif immédiat est l'adoption d'un PPU pour le site patrimonial de Sillery afin de préserver les aspects de la trame urbaine qui ont une valeur patrimoniale, d'enrichir le Répertoire des intouchables et de suivre le dossier de la caractérisation du chemin Saint-Louis.

L'orientation 10 qui vise à améliorer la gestion des déplacements sur le territoire est retenue. Le comité veillera à encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels en suivant l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves.

Enfin, l'orientation 11 est aussi retenue. Le comité Parcs et loisirs suivra l'évolution du dossier du parc du Buisson. Les dossiers à surveiller sont : l'espace St-Michael en lien avec la Société d'histoire de Sillery, le Plan de conservation du site patrimonial de Sillery du Ministère de la Culture, la réfection de la côte de Sillery, le dossier de la côte Gilmour ainsi que celui de l'aréna
Jacques-Côté.

Les dossiers à développer sont le regroupement des conseils de quartier de l'Arrondissement, le regroupement des conseils de quartier ayant un site patrimonial sur leur territoire (CQ4SP) et le regroupement des conseils de quartier du littoral.

Enfin, les événements à souligner sont le 10^e anniversaire de la constitution du Conseil de quartier de Sillery en 2004 et le 50^e anniversaire de l'installation de l'arrondissement historique par le gouvernement du Québec en 1964.

5.2. Comité circulation et déplacements

Le comité est l'interface entre les citoyens et le conseil de quartier pour les aspects concernant l'ensemble des modes de déplacement (vitesse, circulation, stationnement, temps d'attente). Il doit notamment procéder à une analyse de la situation et faire des recommandations au conseil. Le conseil et le comité circulation et déplacements modulent leurs actions par des résolutions appuyant les revendications des citoyens et visant à renseigner les autorités concernées sur les problèmes du quartier.

En 2013, lors des séances du conseil, il fut pris bonne note des observations, des problèmes et des solutions apportés par les citoyens, incluant entre autres, les problèmes de sécurité et de circulation pour les piétons et les enfants, de l'augmentation de la circulation et la vitesse excessive sur certaines rues.

Le conseil de quartier salue les initiatives de la Ville pour concrétiser l'ouverture durant toute l'année de la côte Gilmour. Cette action aura pour effet de diminuer le problème de circulation de transit dans le quartier.

Le conseil de quartier a fait part de ses préoccupations au sujet des problèmes de stationnement sur l'avenue Maguire et des plans de la Ville de Québec pour rendre le stationnement payant sur cette artère commerciale.

Le conseil de quartier a aussi pris en compte l'opposition des citoyens de Sillery qui se sont mobilisés contre les changements annoncés au parcours 16 du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Le conseil de quartier a fait part de ses préoccupations aux autorités concernées et a favorisé le maintien intégral des services fournis par le parcours 16.

5.3. Parcs et loisirs

Le CQS maintient sa position sur la rénovation du chalet du parc du Buisson. Il s'inquiète de l'avenir de l'aréna Jacques-Côté.

5.4. Histoire et patrimoine

Ce comité, créé en 2009, a comme objectif la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique et paysager du quartier de Sillery. Il partage son attachement à l'histoire et au patrimoine avec la Société d'histoire de Sillery (SHS) et la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (CAHS).

5.4.1 Site patrimonial de Sillery



Vers les années 1940, vue aérienne en direction sud de l'ancien couvent de Jésus-Marie, de l'église Saint-Michel et de l'ancien quai Frontenac à la pointe à Puiseux en plus de la végétation des prairies gazonnées et maraîchères.

Source : Mémoire du **Conseil de quartier de Sillery**, 2013

L'arrondissement historique, devenu **site patrimonial** en vertu de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, situé sur notre territoire est de toute évidence au cœur de nos préoccupations.

L'année 2013 a commencé par l'envoi d'une lettre adressée (9 janvier 2013) au ministre Maka Kotto dans laquelle les citoyens et les citoyennes font part de leur volonté de participer activement à l'exercice démocratique proposé. En effet, une consultation publique d'envergure est menée par le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) le 27 mars, les 2 et 3 avril 2013. Un mémoire qui reprend et explicite l'avis du CQS, est déposé le 15 mars et présenté lors de ces consultations publiques tenues au *Montmartre canadien*.

L'année se termine par l'envoi d'une lettre au ministre de la Culture et des Communications soulignant l'inquiétude partagée par le Conseil et la SHS du peu d'avancement du dossier. Le conseil souligne à nouveau sa volonté de participer à la table de concertation prévue par le CPCQ.

► Voir le mémoire du CQS qui est accessible sur le site Internet.
www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/sillery/

5.4.2 Parc des Grands-Domains-de-Sillery

La notion de tourisme culturel est mise de l'avant pour appuyer le développement du parc des Grands-Domains qui est présenté comme un prolongement du circuit patrimonial touristique du Vieux-Québec susceptible d'enrichir l'offre touristique par l'ajout du territoire du site patrimonial de Sillery au parcours proposé aux visiteurs de la Capitale-Nationale. Une lettre d'appui du Conseil de la culture, à l'égard du projet des Grands-Domains, nous est adressée.

5.4.3 CQ4SP (4 conseils de quartier et 4 sites patrimoniaux)

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Dimanche le 29 septembre 2013
14 h - 17 h 30

L'HISTOIRE :
*connaître le passé pour
apprivoiser l'avenir ?*

Avec la participation de
Jean-Paul L'Allier • Conférencier
Émilie Baillargeon • Soprano

Pavillon du quai des Cageux
de la promenade Samuel-De Champlain
2795, boulevard Champlain, Québec

Le chantiers des anses de Sillery vers 1860

CQ4SP
Conseils de quartier
4 Sites patrimoniaux

Un projet de conférence annuelle des Conseils de quartier [CQ] porteurs de Sites patrimoniaux nationaux [SP] de la ville de Québec, 2013-2014-2015-2016 est déposé. Cette activité s'inscrira de la cadre des **Journées de la culture**. Une *demande de budget d'initiative* est déposée pour assurer la participation.

Dans le cadre des Journées de la culture, le dimanche 29 septembre 2013, a eu lieu une *conférence-récital sur les sites patrimoniaux et l'histoire des conseils de quartier*, au quai des Cageux. Cette activité organisée par le CQS réunissait le pionnier des conseils de quartier, *Jean-Paul L'Allier*, et une jeune soprano anselmoise, *Émilie Baillargeon*.

Un bilan de l'événement est déposé le 8 octobre 2013. On souhaite réunir les présidents des autres conseils de quartier qui ont un site patrimonial sur leur territoire pour que se tienne une 2^e conférence l'an prochain.

1. Le site Internet de la *Commission de la capitale nationale du Québec* (CCNQ) faisait mention de l'activité relative à la *conférence de M. Jean-Paul L'Allier au quai des Cageux à l'occasion des Journées de la culture* à cette adresse :
2. <http://www.capitale.gouv.qc.ca/commissi/on/nouvelles/conférence-de-m-jean-paul-l-allier.html>.

Source : Couverture du dépliant du Conseil du quartier de Sillery, **Journées de la culture**, 29 septembre 2013.

5.4.4 Caractérisation du chemin Saint-Louis

Le conseil de quartier garde en suivi cette demande pour laquelle un groupe de travail a été mis sur pied par l'Arrondissement. L'étude patrimoniale du chemin Saint-Louis est poursuivie par le Service de l'aménagement du territoire. Un mandat d'analyse urbaine et de caractérisation des paysages du chemin Saint-Louis a été confié à la société d'architectes et d'urbanistes Bélanger Beauchemin Morency l'année dernière. Lorsqu'une citoyenne demande si le projet va prévoir l'intégration des nouvelles constructions, la Ville répond qu'elle espère prendre connaissance du rapport à l'automne.

Las d'attendre, le CQS fera une demande d'accès à l'information pour obtenir l'étude qui a été reçue et analysée par la Ville. La demande est refusée.

De plus, le CQS donne son appui la démarche de la Coalition visant à protéger les acquis dans le dossier de la caractérisation du chemin Saint-Louis.

5.4.5 Aménagement de la promenade Samuel-De Champlain, phase III

MÉMOIRE
du
CONSEIL
DE QUARTIER
DE SILLERY

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain
entre la côte de Sillery et la côte Gilmour


déposé au
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Le contexte
Fondé en 2004, le Conseil de quartier de Sillery (CQS) est un organisme à but non lucratif (OBNL), composé de neuf membres, constitué à la demande de la population, et qui représente les 12 645¹ citoyennes et citoyens du quartier de Sillery depuis presque dix ans (2004-2014) dont 1 745 résidents (14%) demeurent à l'intérieur du site patrimonial de Sillery (SPS).

À la suite de la première présentation tenue à l'Hôtel Universel par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du *Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour*, à Québec, ce mercredi 22 mai 2013, le CQS dépose ce mémoire pour recommander une meilleure mise en valeur des éléments historiques et patrimoniaux, particulièrement ceux qui sont situés à l'intérieur du site patrimonial de Sillery.

La photographie aérienne ci-contre délimite l'aire d'intervention de la troisième phase que la Commission de la Capitale-Nationale du Québec (CCNQ) doit aménager selon un échéancier de quatre ans, de 2014 à 2017.

Aire d'étude de la phase 3 d'environ 2,5 kilomètres de nouvel espace public en bordure du Saint-Laurent



Source: CCNQ, *La promenade Samuel-De Champlain*, Phase 3, diapositive 20, avril 2013.
: Aire d'aménagement de la phase 3

Le CQS, comme d'autres organismes du milieu, constate « la pauvreté du projet quant à la mise en valeur de l'histoire du site patrimonial de Sillery et l'incitation à la découverte de ce territoire identitaire. Le fleuve a été redonné aux citoyens. Il faut maintenant penser à mettre en valeur l'histoire qui l'entoure. » (Québec Arbres, 3 mai 2013)

¹ Source : Statistique Canada, recensement des 25 aires de diffusion incluses dans le quartier nommé de Sillery, 2011.

Dans le cadre du Projet d'aménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec de la Commission de la capitale nationale du Québec, le Conseil de quartier a déposé un mémoire en mai dernier, lors de la consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le principal message transmis par le mémoire du CQS avait trait à la mise en valeur du patrimoine historique légué par la succession des occupations du sol.

► Voir le mémoire du CQS qui est accessible sur le site Internet.
www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/sillery/

5.4.6 Devoir de mémoire

Le devoir de mémoire et de commémoration a été poursuivi. Une action a été entreprise l'année dernière pour relancer la demande faite il y a quelques années au service de commémoration de la Ville qui visait à rappeler le souvenir de citoyens et de citoyennes remarquables ayant habité le territoire. La demande portant sur le dossier du politicologue Léon Dion, adressée à la Ville par un citoyen du parc de la Falaise avec l'appui du CQS et en collaboration avec la Société d'histoire de Sillery, a porté des fruits. En effet, une rue du territoire porte maintenant l'odonyme de Léon-Dion. Également, une demande visant la reconnaissance de Gérald Bergeron, chercheur en science politique qui a marqué la vie intellectuelle de notre quartier, a fait l'objet d'une résolution du Conseil.

5.4.7 Étude de requalification du secteur Belvédère/René-Lévesque

Il y a eu présentation de l'étude de requalification du secteur Belvédère/René-Lévesque par le consultant Érik Rivard de Groupe A/Annexe U.

5.4.8 Les Intouchables

Sous le vocable des intouchables, les administrateurs et les administratrices voulaient un outil de travail pour bien identifier tous les éléments du paysage urbain, à la fois construits ou naturels, susceptibles d'être retenus pour leurs valeurs patrimoniales, historiques, esthétiques, symboliques ou autre.

Le résultat de cet inventaire préliminaire est accessible sur le site Internet du CQS depuis un an déjà. La recension compte 548 entrées, dont 38 identifications nominatives. Éventuellement, une carte du territoire complétera le dossier. En janvier 2013, une demande d'aide financière pour la réalisation d'un Guide/Atlas du quartier de Sillery a été faite. Malheureusement, la requête a été déclinée par le Fonds du patrimoine québécois, volet 5 du Ministère de la Culture et des Communications.

5.4.9 Espace St Michaël

La Société d'histoire de Sillery (SHS) suit ce dossier. Des citoyennes et des citoyens sont à la recherche de projets à développer. Le CQS est à l'écoute.

5.5. Promotion et coopération

- Le comité *Formation et coopération* est formé et il remplace le comité *Information et participation citoyenne* (mai).

- Demande d'autorisation à la Ville pour l'utilisation de leur logo sur les cartes professionnelles des membres du conseil d'administration (mars). Les cartes sont disponibles.
- Le Livre d'or du conseil de quartier est disponible lors des réunions.
- Demande de lettres d'appui venant des autres conseils de quartier et appui du CQS à diverses initiatives.
- Participation active des membres du CQS à des activités autres que celles du conseil de quartier; présentation de mémoires, assistance à des colloques, rédaction d'articles et participation dans les médias, souper spaghetti, etc. Ces activités n'ont pas été répertoriées jusqu'à maintenant.
- Recrutements de membres sur les CA des conseils d'administration, point de vue des membres, etc.

Correspondance diverse*

- Demande d'une lettre d'appui du CQS au Conseil de la culture : projet des grands domaines de Sillery, sur le site patrimonial de Sillery (SPS), 8 janvier.
- Copie d'une lettre de Danielle Dubé du MCC, en réponse à celle du 7 janvier. (SPS)
- Domaine Benmore : Copie d'une lettre d'opposition des résidents envoyée au ministre du MCCQ, sur le développement immobilier des propriétés conventuelles, 7 janvier. Copie de la réponse de Danielle Dubé du MCCQ le 4 février. (SPS)
- Lettre de Mariève D'Amours, MCCQ, du 25 janvier en réponse à la celle de la présidente du CQS, 9 janvier, (SPS)
- Lettre de Claude Fleury du MCCQ à Luc Trépanier ; demande de financement pour les fêtes, 28 janvier.
- Copie d'une lettre de Djamil Moussaoui, directeur de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou, à Lise Santerre sur la requalification Belvédère/René-Lévesque, 18 février.
- Lettre de la présidente à Yves Lebevre, président CPCQ, dépôt de mémoires, 15 mars.
- Lettre d'un membre du conseil d'administration du CQS adressée à deux citoyens demeurant au 2120, rue Brulart concernant une dérogation mineure, 25 mars.
- Lettre de Martin Pineault du MCCQ, 30 mai, en réponse à Luc Trépanier, demande de financement.

- Copie d'une lettre de Djamil Moussaoui, en réponse à Lise Santerre, 7 juin, concernant une rencontre avec un représentant de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUC de la Ville).
- Lettre de Marie-Ève Bélanger de Desjardins à Luc Trépanier, offre de financement de 500 \$, 29 juillet.
- Lettre du 23 août d'Hélène Corriveau de la CCNQ à Luc Trépanier, réservation du pavillon des Cageux.
- Lettre conjointe, CQS et SHS, au ministre MCCQ, 10 octobre. (SPS)
- Lettre de Yves Bolduc du 15 octobre, offre de financement, 300 \$, en réponse à une demande de financement des fêtes.
- Étude de caractérisation du chemin Saint-Louis. Lettres de M^e Line Trudel, Service du greffe et des archives, à Gaston St-Laurent, 31 et 15 octobre, à la suite d'une demande d'accès à l'information du rapport sur la caractérisation du chemin Saint-Louis, étude demandée depuis trois ans. La demande est refusée, car l'exécutif de la Ville n'a pas encore pris acte du dossier.
- Lettre de félicitations de la présidente au nouveau ministre du MCCQ, 2 novembre.
- Lettre conjointe de la SHS et du CQS à Rhonda Rioux, directrice du Service de la Culture, Ville de Québec, financement du 50^e, 3 décembre. (SPS).
- Lettre de Danielle Dubé du MCCQ, 10 décembre, en réponse à la lettre de Christiane Trudel du 16 octobre. (SPS).

*Nouvelle section qui comprend les lettres envoyées par le CQS et celles transmises au CQS et dont le secrétaire a obtenu une copie.

Note : Au cours des années, nous dénotons une augmentation importante de la participation des administrateurs du Conseil de quartier de Sillery à des activités. C'est vraiment de la promotion et de la coopération du CQS et c'est important que les citoyens le sachent. À l'avenir, il serait important de tenir un registre des participations hors du CQS et dans les médias (journaux, radio, télévision, etc., événements, dates intervention, endroits, membres, etc.). Également, la liste de la correspondance reçue et transmise devrait faire partie de ce comité.

5.6. Environnement (Québec Arbres)

Le comité des arbres a poursuivi ses démarches afin d'obtenir une copie de l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis commandée par la Ville de Québec; ce rapport devant avoir un lien certain avec la conservation du couvert végétal patrimonial bordant cette artère. Une demande d'accès à l'information a été transmise à la Ville, celle-ci a refusé de nous en remettre une copie.

Québec Arbres a déposé un mémoire très imposant dans le cadre de la consultation du Conseil du patrimoine culturel en mars 2013 sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery. Ce mémoire demandait, entre autres, la création du parc des Grands-Domains, élément jugé essentiel pour l'élaboration de la future trame verte de Québec et pour une bonification de l'offre touristique.

Une intervention a été faite devant le Conseil du patrimoine culturel du Québec concernant le projet de réfection de la côte de Sillery. Ce projet de réfection prévoyait sacrifier notamment deux chênes bicentennaires et un érable mature en plus de vouloir installer des tuyaux surdimensionnés aux besoins existants de ce secteur.

Québec Arbres a déposé un mémoire lors des consultations du BAPE sur la phase III de la promenade Samuel-De Champlain. L'organisme demandait, entre autres, un aménagement plus naturel et moins dispendieux de la berge du fleuve Saint-Laurent.

Jean Bousquet, professeur titulaire du département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, et expert bénévole consulté par Québec Arbres a soumis aux médias une lettre d'opinion contenant plusieurs réserves et mises en garde quant au développement immobilier de la frange ouest du cimetière Saint-Patrick.

Québec Arbres a reçu plusieurs réponses favorables aux demandes d'appuis faites auprès de différents organismes tels la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, plusieurs conseils de quartier, la Coalition pour la sauvegarde de l'Arrondissement historique de Sillery, le Comité Gaïa du CÉGEP de Sainte-Foy, le Centre d'étude de la forêt du Québec et Héritage Québec.

5.7. Activités

5.7.1 10^e anniversaire (2004-2014) du Conseil de quartier de Sillery

Le conseil souligne le 10^e anniversaire du CQS en 2014. En effet, le 17 décembre 2004, le Conseil de quartier de Sillery, organisation civique et amicale (9861) (NEQ : [1162674247](#)), obtenait son certificat de constitution officiel du Bureau du registraire du Québec.

Lors de la prochaine assemblée générale annuelle, prévue pour le 8 avril 2014, le conseil envisage l'organisation des retrouvailles de tous les anciens administrateurs et les anciennes administratrices.

5.7.2 50e anniversaire (1964-2014) du site patrimonial de Sillery



Site patrimonial de Sillery

Source : Pierre Lahoud, MCCQ, 2013

Le CQS se propose de souligner le 50^e anniversaire du site patrimonial de Sillery. En effet, le 5 février 1964, le Gouvernement du Québec décrétait ce site comme site patrimonial. Il est délimité par l'avenue De Laune à l'est, la côte à Gignac à l'ouest, le chemin Saint-Louis et la Grande Allée Ouest au nord ainsi que la ligne de basse marée du fleuve Saint-Laurent et la cime de l'escarpement au sud.

Une lettre cosignée avec la SHS, proposant les modalités de la commémoration, a été adressée, le 3 décembre, à la directrice du Service de la culture de la Ville. L'année se termine donc dans l'attente de l'administration municipale d'une réaction à notre demande.

6. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

L'un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du Conseil de quartier de Sillery ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des séances ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. Les membres du conseil, la conseillère municipale, la conseillère en consultations publiques, et le conseiller, ont entendu et ont répondu aux préoccupations du public et certaines ont fait l'objet d'une résolution et ont été adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ou à la Ville.

Liste des résolutions 2013

NUMÉRO	DATE	LIBELLÉ
13-CA-01	8 janvier	<p>Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme</i> relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 119</p>
13-CA-03	8 janvier	<p>Projet de demande d'aide financière</p> <p>ATTENDU les récentes célébrations du 375e anniversaire de Sillery (1637-2012) et dans le prolongement de ces festivités ;</p> <p>ATTENDU la prochaine célébration du 50e anniversaire de la création de l'Arrondissement historique de Sillery (1964-2014) ;</p> <p>ATTENDU aussi la prochaine célébration du 10e anniversaire de fondation du Conseil de quartier de Sillery (2004-2014) ;</p> <p>ATTENDU les impératifs de mieux faire connaître tous les lieux d'intérêt du territoire en voie de transformations accélérées à la suite de changement de vocation des espaces conventuels de l'Arrondissement historique ;</p> <p>ATTENDU le développement prochain du projet de tourisme culturel dans le prolongement des sites du Vieux-Québec et du Parc des Champs-de-Bataille ;</p> <p>ATTENDU les discussions tenues en séance (et aussi lors de l'Assemblée du 11 décembre 2012, Item 12-09-04, Dossier Inventaire des Intouchables).</p> <p>Sur proposition de M. Gaston St-Laurent, appuyée par Mme Vicky Plourde ;</p> <p>SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :</p> <p>1- D'APPROUVER la demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications provenant du Fonds du patrimoine culturel québécois, volet 5, permettant le financement des projets soutenus dans le programme d'Aide aux projets – appel de projets en patrimoine culturel ;</p> <p>2- DE DÉPOSER cette demande d'aide financière à titre de mandataire du projet citoyen, le Guide/Atlas du quartier de Sillery [papier/numérique] (titre provisoire) en partenariat avec la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, la Société historique de Québec, la Société d'histoire de Sillery ainsi que d'autres</p>

NUMÉRO	DATE	LIBELLÉ
		organismes cités dans l'appel de projets.
13-CA-04	8 janvier	Concernant la proposition acheminée à l'arrondissement par le citoyen Claude Poulin avec l'appui de la Société d'histoire de Sillery, visant la reconnaissance de Gérard Bergeron qui a marqué la vie intellectuelle de notre quartier et qui s'est distingué tant au point de vue national qu'international à titre de chercheur en sciences politiques, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la demande de reconnaissance. Celle-ci pourra se faire, comme dans le cas de Léon Dion, par le choix du nom d'une rue ou encore, au moyen d'épigraphes ou de plaques commémoratives installées dans le Parc Falaise. (Référence Rapport annuel RÉSOLUTION 11-CA-38 (18 octobre 2011))
13-CA-13	23 avril	Concernant la nomination des dirigeants, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Christiane Trudel à la présidence, Mme Julie Lacroix à la vice-présidence, M. Frédéric Paul à la trésorerie et M. Gaston St-Laurent au secrétariat.
13-CA-14	23 avril	Concernant la modification des signataires des effets bancaires, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Christiane Trudel et MM. Frédéric Paul et Gaston Saint-Laurent signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Sillery.
13-CA-15	14 mai	Concernant la cooptation de M. Trépanier, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de proposer sa cooptation au sein du conseil de quartier.
13-CA-16	14 mai	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31734Ha, R.C.A. 3V.Q. 133 ». De plus, à la majorité (6 pour, 1 contre), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'ajouter une disposition au projet de règlement afin d'augmenter les marges latérales minimales à 2 m.

NUMÉRO	DATE	LIBELLÉ
13-CA-20	11 juin	<p>SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de ne pas adopter le projet de « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31235Ha et 31236Mb et le Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatifs au territoire de l'ancienne Ville de Sillery, R.C.A.3V.Q. 135 » et de créer un groupe de travail composé de citoyens, de commerçants et de représentants du conseil de quartier de Sillery, ayant pour objectif de trouver une solution qui soit acceptable pour tous.</p>
13-CA-22	11 juin	<p>SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de proposer les nouvelles appellations suivantes pour les deux tronçons dits « orphelins » du chemin du Foulon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Anse Victoria » pour le tronçon #1; • « impasse des Cageux » pour tronçon #2; <p>et de proposer de nommer la ruelle reliant l'avenue Maguire à l'avenue Preston « ruelle Maguire » plutôt que « ruelle Clément-T. Dussault ».</p>
13-CA-23	11 juin	<p>CONCERNANT l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de venir appuyer la démarche de Mme Lortie pour avoir accès au document.</p>
13-CA-24	11 juin	<p>Attendu que le CQS désire se faire connaître d'avantage de la population comme organisme citoyen rassembleur.</p> <p>Attendu que le CQS veut renforcer ses liens avec les autres conseils de quartier qui ont une problématique semblable à celle de Sillery, notamment par la présence sur leurs territoires d'un site patrimonial national.</p> <p>Attendu que les Journées de la culture [27, 28 et 29 septembre 2013] sont une occasion de mettre en valeur la vie artistique et culturelle dans plus de 356 localités du Québec et de permettre une visibilité nationale gratuite.</p> <p>Attendu que le CQS veut profiter de l'initiative créée par la première consultation publique du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur les plans de conservation des sites patrimoniaux reconnus par le Ministère de la Culture et des Communications.</p> <p>Attendu que des partenaires ont volontiers accepté de</p>

NUMÉRO	DATE	LIBELLÉ
		<p>collaborer à l'initiative du CQS comme la Commission de la Capitale-Nationale du Québec (CCNQ), le Centre local de développement de Québec (CLDQ), la députation locale, et d'autres qui sont en attente de réponse. [Brasseurs RJ, Marché d'alimentation Roset]</p> <p>Attendu que le CQS s'inscrit dans les enjeux [2] du plan d'affaires, 2012-2015, de l'Arrondissement présenté le 5 juin dernier dont l'orientation 2 <i>Réinventer l'implication des citoyens et des partenaires en vue de stimuler leur engagement</i> correspond aux objectifs de la Ville de Québec.</p> <p>Sur UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver la demande de subvention au budget d'initiative de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour la présentation des Journées de la culture, le dimanche 29 septembre prochain sur les propriétés de la CCNQ, à l'intérieur du Site patrimonial de Sillery et que cette demande puisse favoriser une activité culturelle récurrente annuellement avec les autres conseils de quartier de la Ville de Québec.</p>
13-CA-28	10 septembre	<p>SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ (6 pour, 1 contre) de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Sillery, R.C.A. 3V.Q. 143.</p>
13-CA-32	8 octobre	<p>Concernant la problématique de vitesse excessive sur la rue William, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la démarche des citoyens de cette rue qui demanderont au conseil d'arrondissement d'agir.</p>
13-CA-34	8 octobre	<p>Attendu que le CQS est attentif aux besoins des citoyennes, citoyens ainsi que des groupes communautaires autonomes du Québec et particulièrement de la Ville de Québec œuvrant en santé et services sociaux.</p> <p>Attendu que le sous-financement actuel à la mission des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) nuit à la pleine réalisation de leur mission.</p> <p>Attendu que le CQS considère les demandes du milieu communautaire autonome, représenté par le comité de coordination de la campagne « Je tiens à ma</p>

NUMÉRO	DATE	LIBELLÉ
		<p>communauté, je soutiens le communautaire », légitimes.</p> <p>Il est proposé par M. Luc Trépanier, appuyé Mme Vachon-L'Heureux d'approuver la demande d'appui du Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03).</p> <p>En conséquence, les OCASSS doivent être reconnus, financés adéquatement, soutenus et leur autonomie protégée. Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
13-CA-38	12 novembre	<p>Concernant le dossier des silos dans le Port de Québec, à l'anse du Foulon (voir la description à la fin du procès-verbal).</p> <p>SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer les démarches du Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline-Parlementaire pour obtempérer les projets d'équipement de transbordement de CAQ par ces recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arrêt immédiat des travaux en cours. • La tenue de consultations publiques. • L'évaluation indépendante du projet. • La réalisation d'une contre-expertise. <p>En conséquence, le Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline-Parlementaire a l'appui du Conseil de quartier de Sillery.</p>

Autres préoccupations citoyennes Générales

Les citoyens avoisinants d'un projet de rénovation ou de construction ne sont pas informés du projet à venir et sont souvent placés devant un fait accompli. La vulgarisation des avis sur les dérogations mineures n'était pas adéquate. Une procédure développée par le CQS est maintenant utilisée.

La directrice générale de la SDC Maguire mentionne la position de la SDC, à savoir, le non-appui au PPU citoyen. Elle remet un répertoire des commerçants.

Construction de condos sur la rue Louis-H.-Lafontaine : le verdict est tombé en décembre 2012 et une nouvelle réglementation est approuvée en janvier 2013.

Inquiétudes des résidents de la rue Sarah : bruits divers, gros camions de livraison, poubelles, zones débarcadères, rats, etc. (avril)

Une citoyenne de la rue William se plaint de la vitesse excessive. Sa pétition est présentée au conseil d'arrondissement.

À la suite de la mise en place d'un nouveau programme de réorganisation des bibliothèques, la bibliothèque Charles-H.-Blais s'est dotée d'un nouvel horaire d'ouverture. Le CQS a fait aussi plusieurs demandes pour augmenter le nombre d'heures.

Le projet de stationnement sous-terrain et de construction d'un édifice sur l'avenue Maguire ne fait pas l'unanimité chez les commerçants et les résidents. Ce sujet est reporté.

7. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2013 et de la participation des citoyens et citoyennes.

Au 31 décembre 2013, le conseil de quartier dispose d'un actif de 920\$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	683	633
Subvention à recevoir	300	0
	<hr/>	<hr/>
	983	633
	<hr/>	<hr/>
Passif à court terme		
Créditeurs	63	469
Actif net	920	164
	<hr/>	<hr/>
Non affecté	983	633
	<hr/>	<hr/>

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec - Fonctionnement	2700	0
Journée de la culture	2500	0
Subvention Fête de quartier	0	500
Produits de l'exercice 2013	5200	500
Charges		
Fonctionnement	1588	1051
Projets	2855	469
Charges de l'exercice 2013	4443	1520
Excédent des produits par rapport aux charges	757	-1020
Actif net non affecté au début de l'exercice	163	1113
Redressement	0	70
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	920	163